COURS

1re

Grammaire : la négation

Programme de première générale et technologique — BO spécial n°1 du 22 janvier 2019
Relue le 14 novembre 2026

La négation figure au programme de grammaire de première, et elle est un sujet possible de la question de grammaire de l'oral. Elle n'est pas qu'un *ne… pas* : elle peut être totale ou partielle, porter sur un mot ou sur toute la phrase, et produire des effets de sens forts, jusqu'à dire l'inverse de ce qu'elle nie.

1 Les formes de la négation

DÉFINITION

La négation **totale** nie l'ensemble de la proposition : *ne… pas*, *ne… point* (plus littéraire). La négation **partielle** porte sur un élément précis : le temps (*ne… jamais, ne… plus*), la personne (*ne… personne*, *personne ne*), la chose (*ne… rien*, *rien ne*), le lieu (*ne… nulle part*), la quantité ou le choix (*ne… aucun*, *ne… ni… ni*).

DÉFINITION

Ne… que n'est pas une vraie négation : elle signifie **seulement** et exprime une restriction. *Il ne lit que des romans* = il lit seulement des romans.

Le **ne explétif** n'a pas de valeur négative : on le trouve après *avant que, à moins que, de peur que*, ou après un comparatif. *Partez avant qu'il **ne** pleuve* — il ne pleut pas encore, mais la phrase n'est pas négative.

2 Les outils de la négation

RÈGLE

La négation s'exprime par des **adverbes** (*ne, pas, plus, jamais, guère, point*), des **pronoms indéfinis** (*personne, rien*), des **déterminants** (*aucun, nul*), des **conjonctions** (*ni*), des **préfixes** (*in-, im-, dé-, mal-* : *impossible*), des **prépositions** (*sans*) ou des **mots** de sens négatif (*refuser, nier, absence*).

3 Les effets de la négation

RÈGLE

Dans un texte littéraire, la négation peut exprimer le **refus**, le **manque**, la **solitude** ; elle peut construire une **litote** (*Va, je ne te hais point* = je t'aime), ou par accumulation (*rien, personne, jamais*) traduire un sentiment de vide ou de désespoir.

EXEMPLE

Analyse la négation dans : « Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe, / Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur » (Hugo).

1. *ne… ni… ni* : négation **partielle** coordonnant deux compléments.
2. Le poète refuse de voir deux beautés du paysage.
3. Effet : le poète s'isole du monde, tendu vers son seul but, la tombe de sa fille.

La négation construit l'indifférence au monde du poète en deuil.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Prendre « ne… que » pour une négation. — *Il n'a que dix euros* signifie qu'il a dix euros : c'est une restriction, pas une négation.

Le réflexe : Remplacer par *seulement* : si le sens est conservé, c'est la tournure exceptive.

RÉPONDRE À UNE QUESTION DE GRAMMAIRE SUR LA NÉGATION

1. Relever toutes les marques de négation du passage.
2. Classer : négation totale, partielle (sur quoi porte-t-elle ?), exceptive, ne explétif, négation lexicale.
3. Analyser la construction (adverbes, pronoms, déterminants, préfixes).
4. Interpréter l'effet de sens dans le texte.

À VÉRIFIER

- Ai-je relevé toutes les marques, y compris lexicales ?
- Ai-je distingué totale et partielle ?
- Ai-je repéré un éventuel ne explétif ou ne… que ?
- Ai-je interprété l'effet ?

À RETENIR

- Négation **totale** (*ne… pas, ne… point*) / **partielle** (*jamais, plus, personne, rien, aucun, nulle part, ni… ni*).
- *Ne… que* = restriction (**exceptive**) ; *ne* **explétif** sans valeur négative.
- Outils : adverbes, pronoms, déterminants, conjonction *ni*, préfixes, *sans*, mots négatifs.
- Effets : refus, manque, litote, sentiment de vide.